

221

mai 2012  
mensuel

# espace-vie

La revue de la Maison de l'urbanisme / Centre culturel du Brabant wallon



Supérette, maison de santé ou bibliothèque  
**Nos gares désaffectées  
se transforment**

## URBANISME

Dans les coulisses  
d'un habitat groupé

## INTERVIEW

« Nous n'avons jamais  
été visionnaires »

## CULTURE BW

40 bougies  
à Jodoigne



# Habiter autrement

L'habitat groupé. Qui n'y a pas pensé un jour ? Économie d'énergie, partage de l'espace et des équipements, renfort du lien social... Mais l'idée de devoir partager une partie de sa vie privée avec d'autres mérite réflexion et peut en rebuter certains. L'expérience de Florence, Manuel, Coralie, Martin, Pauline et Sébastien vous laissera peut-être rêveurs.

Habiter une gare, voilà un projet qui a certainement traversé l'esprit de plus d'un. L'âme de ces bâtiments en fait le charme principal. Leur prix abordable est un atout supplémentaire mais les gares sont très prisées et l'offre est loin de rencontrer la demande, d'autant plus que la réaffectation de ces lieux en logements n'est pas leur unique avenir. Le destin des gares est à découvrir dans les pages qui suivent.

Mais n'oublions pas que la préoccupation majeure (et souvent même inaccessible) de nombreux (jeunes) brabançons est de trouver un logement simple, décent, à prix raisonnable et bien situé... dans la province.

> **Catherine Vandenbosch**

<b>03</b>	<b>En deux mots</b>
<b>04</b>	<b>Dossier</b> <b>Dans les coulisses d'un habitat groupé</b>
<b>07</b>	<b>Interview de Thierry Berthet</b> <b>« Nous n'avons jamais été visionnaires »</b>
<b>08</b>	<b>Urbanisme</b> <b>Les nouvelles affectations de nos gares</b>
<b>10</b>	<b>Mobilité</b> <b>Tisser le réseau wallon de la mobilité verte</b>
<b>11</b>	<b>Carte blanche</b> <b>Eoliennes : un moratoire ou la bagarre</b>
<b>12</b>	<b>Le Centre culturel de Jodoigne fête ses 40 ans</b> <b>Même Gasteropidus sera là !</b>
<b>14</b>	<b>Jean-Paul Raemdonck</b> <b>ou la lucidité utopique</b>
<b>15</b>	<b>Épinglé pour vous...</b> <b>L'agenda du mois</b>
<b>16</b>	<b>Midi de l'urbanisme</b> <b>L'espace public, un espace usager(s)</b>

Espace-vie est la revue mensuelle de la Maison de l'urbanisme du Brabant wallon - CCBW. Elle a pour objet de vous informer sur des sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme et à la définition du cadre de vie. Le CCBW y ajoute quatre pages dédiées à l'actualité culturelle du Brabant wallon.

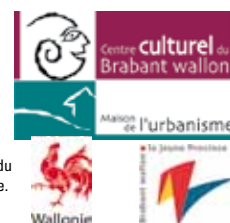
Éditeur responsable : Olivier Van Hee - Coordination : Catherine Vandenbosch, Xavier Attout - Rédaction : X. Attout, M. Bailly, C. Dunski et C. Vandenbosch

Équipe de la Maison de l'urbanisme : C. Vandenbosch, A. Chevalier, X. Attout - Président de la Maison de l'urbanisme : Alain Trussart

Maquette : atelier@doublepage.be - Mise en page : Béatrice Fellemans - Imprimeur : jac offset - Tirage : 8.200 exemplaires

Adresse : 3, rue Belotte, 1490 Court-Saint-Étienne - Contact : 010 62 10 30 ou m.urbanisme@ccbw.be - Site internet : www.ccbw.be - www.maisonsdelurbanisme.be

Espace-vie est publié avec le soutien de la Wallonie et de la Province du Brabant wallon. Imprimé sur du papier recyclé. Publication gratuite (dix numéros par an) pour les habitants du Brabant wallon, 10 €/an hors Brabant wallon (877-7092102-57). Ne peut être vendu. Toute reproduction partielle ou totale nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable. Dessin : Enrico Sallustio. Photo de couverture : Xavier Attout





### Les mauvais élèves à La Hulpe, les bons à Genappe

En 2011, 155 kilos d'ordures ménagères ont été jetés par les habitants du Brabant wallon. Soit une hausse de 2 kilos par personne sur un an. Seules Court-Saint-Étienne, Hélécinne, Mont-Saint-Guibert, Perwez, Rebecq et Waterloo ont diminué leur nombre de déchets produits par habitant. Les moins bons élèves en la matière sont les habitants de La Hulpe (174 kilos d'ordures), les meilleurs ceux de Genappe (63 kilos). Enfin, si l'on regroupe les ordures ménagères et les déchets triés, ce sont les Ottintois qui sont les plus respectueux de l'environnement (192 kilos).

### Des idées originales en Brabant wallon...

L'info peut sembler farfelue mais elle est pourtant sur la table. Mini-Europe, qui doit quitter le plateau du Heysel en 2013, pourrait déménager à Braine-l'Alleud. C'est en tout cas le souhait du maire local. L'idée serait d'aménager deux nouvelles buttes pour accueillir l'attraction. La Province et l'IBW soutiendraient le projet.

Second dossier original : dans le cadre du plan Wallonie cyclable d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, la Ville prévoit la mise en place d'un remonte-pente pour vélo d'ici 2014. L'idée est de relier Ottignies à Louvain-la-Neuve. La première côte envisagée est la Montagne du Stimont. Le Gracq local estime de son côté qu'il y a d'autres priorités.

« Au fil des années, les règlements ont évolué en fonction des pressions entre régionalistes et municipalistes. Avec une victoire pour ces derniers. »

Thierry Berthet, directeur de la cellule de développement territorial de la Région wallonne.

### Le chantier débutera in extremis au Lion de Waterloo

Il était moins une. Le permis lié au réaménagement du site de la bataille de Waterloo expire le 18 mai. Les travaux doivent débuter d'ici là. La Région wallonne vient, enfin, d'annoncer qu'elle avait débloqué 27 millions d'euros pour ce chantier. Il concerne notamment la construction d'un mémorial semi-enterré au pied de la butte du Lion. Les travaux doivent être bouclés pour 2015, date du bicentenaire de la bataille. Par ailleurs, la mise sur pied d'une route Napoléon est à l'étude.



### Concours d'architecture européen à Genappe

La Sarsi, filiale du groupe Nivelinvest qui agit en maîtrise d'ouvrage délégué pour la Région wallonne, lancera d'ici l'été un concours d'architecture européen pour la requalification urbaine d'une partie de l'ancien site de la sucrerie de Genappe. Le concours vise la création d'un éco-quartier de 350 logements au sein d'une zone d'aménagement communal concerté. Pour le reste, plusieurs promoteurs immobiliers ont déjà frappé à la porte de la Sarsi dans le cadre du partenariat public-privé qui va se mettre en place.

# 3.351

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, le Brabant wallon comptait 379.515 habitants selon les statistiques que vient de publier le SPF Économie.

Fin de l'année 2010, la province comptait 3.351 habitants supplémentaires, soit un total de 382.866 âmes.

> Après son passage en Brabant wallon l'an dernier, David Miet et son original projet Bimby (Build in my back yard) reviennent en Belgique. La Maison de l'Urbanité de Liège propose le 5 mai à 12h15 à l'Auberge Simonon la conférence : « Bimby, la fin des quatre façades ».

Infos : [www.maisondelurbanite.org](http://www.maisondelurbanite.org)

> Il n'y aura pas de seconde édition de la Journée de l'architecture en octobre prochain. Cette initiative de la Fédération Wallonie-Bruxelles est reportée à 2013. La Maison de l'urbanisme consacrera néanmoins une série d'activités liées à l'architecture contemporaine en octobre.

> Grez-Doiceau vient de boucler son plan communal de développement rural (PCDR). Il comprend quarante et un projets. Premières réalisations attendues début 2013.

> Les architectes candidats à la seconde édition du « Grand Prix d'architecture de Wallonie » doivent remettre leur projet pour le 21 août. Les réalisations doivent avoir été conçues après le mois de mai 2006. Quatre catégories pour ce concours organisé par l'Union wallonne des architectes : habitat individuel, habitat collectif, bâtiment à usage collectif et ouvrage d'art. L'an dernier, 190 projets ont été remis.

Espace-vie a suivi six trentenaires qui se lancent dans le cohabitat à Genappe

# Dans les coulisses d'un habitat groupé

Ce ne sera jamais le modèle dominant sur le marché immobilier, mais ils sont de plus en plus à franchir le pas du cohabitat. Peu réalisent pourtant l'investissement nécessaire pour réussir un tel projet. On a suivi la construction de l'un d'eux. De quoi inspirer certains ou rebuter les moins motivés.

« **Q**uand on a évoqué dans notre entourage notre souhait de faire du cohabitat, on nous a pris pour des dingues ! Aujourd'hui, les regards ont évolué. Certains de nos amis semblent même intéressés par ce type d'habitat. » Ils sont six : Florence, Manuel, Coralie, Martin, Pauline et Sébastien. De jeunes brabançons âgés de 25 à 30 ans. Tous ont une bonne situation et la tête bien sur les épaules. À l'été 2013, trente mois après les premières discussions, ils emménageront dans un habitat groupé situé rue des Communes, à Baisy-Thy (Genappe). Quatre maisons mitoyennes (un couple vient de se retirer) et une maison commune érigées sur un terrain de 1,16 hectare, dont 25 ares sont en zone à bâtir. La demande de permis d'urbanisme vient d'être rentrée. Une première étape officielle qui a été précédée d'une longue réflexion sur leur engagement. De quoi baliser précisément leur vie future, sans éluder les points qui dérangent.

## « Un an pour se construire »

Comme souvent lors d'un projet qui sort de l'ordinaire, tout démarre par des discussions de comptoir. Martin formalise les premiers échanges en envoyant à quelques connaissances, en novembre 2009, une invitation à approfondir le sujet. Les réunions se succèdent. Les couples aussi. « Chacun parlait de ses attentes, du timing, du nombre idéal de participants, de la région où il souhaitait habiter, du budget, détaille Manuel, juriste, qui travaille dans une organisation internationale spécialisée dans le droit à l'alimentation. C'étaient des réunions conviviales avant tout. Une quinzaine de couples se sont croisés.

Il a fallu un an pour que le groupe se construise et que l'on s'arrête sur un choix de quatre couples. »

Tous ont la volonté de vivre différemment, de partager un espace commun, de tisser de nouvelles relations. Les raisons de leur engagement sont toutefois multiples. « Pour notre part, nous avons toujours eu l'envie de vivre en communauté », fait remarquer Sébastien, conseiller juridique à la Centrale nationale des employés. « On recherchait une certaine convivialité, de même qu'une émulation positive, analyse Manuel, en couple avec Florence. C'est

« Nous nous sommes posé les vraies questions dès le départ. L'idée est d'y vivre toute notre vie. Nous ne pouvions pas être naïfs. »

à-dire tirer profit de la force des autres et grandir ensemble mutuellement. »

Débute alors un long chapitre relatif à la mise en place du projet. Sur le questionnement du vivre ensemble aussi. Un travail fastidieux, éreintant parfois, tant les réunions sont nombreuses.

## « Dès le départ, il faut songer à la fin »

« Les gens n'imaginent pas le nombre d'heures que nous avons passées ensemble pour échanger sur des sujets divers, souligne Sébastien. C'était la chose la plus compliquée. L'investissement en temps est évident. Il faut être prêt à assumer cela. Mais nous étions persuadés que la réussite de notre habitat groupé passait par là. Nous nous sommes posé les vraies questions dès le départ. On a aussi défini

par exemple un mode de décision, qui sera le consensus et non le vote. L'idée est d'y vivre toute notre vie. Nous ne pouvions donc pas être naïfs. » Quand on se lance dans une telle aventure commune, il est nécessaire de dévoiler une série d'éléments propres à sa vie privée. Ce qui peut perturber certains. « Ce n'est pas toujours aisé, fait remarquer Pauline, mariée à Sébastien



et mère de Zoé. *Dire quel est son budget, le montant que l'on peut amener. Et puis, il faut évoquer tous les scénarios. Comme celui d'une séparation ou d'un litige. On a songé à prendre un consultant extérieur, pour nous guider* (NDLR : comme Habitat et Participation). *Mais nous avons réussi à trouver suffisamment d'informations.* Une charte, rappelant la philosophie de ce cohabitat, a été rédigée. Sur le plan juridique, un passage chez un notaire spécialisé dans l'habitat groupé (voir ci-contre) a été nécessaire pour réaliser un règlement de copropriété. Sans oublier le règlement d'ordre d'intérieur. *« Dès le départ, il faut songer à la fin »,* précise Pauline.

### « Les gains financiers sont minimes »

L'idée de départ était de se lancer dans une rénovation. La concurrence des promoteurs immobiliers les a néanmoins obligés à se rabattre sur un terrain à bâtir. *« On en a visité une dizaine, se souvient Manuel. Les conditions d'achat étaient d'être proche des transports en commun et à moins d'une heure de Bruxelles. Cette étape a été plus rapide que prévue. »* Quatre maisons mitoyennes d'environ 160 m<sup>2</sup> seront construites, de même qu'une maison commune. Cette dernière

sera la première à être aménagée. *« De manière à montrer que le vivre ensemble est notre priorité, précise Sébastien. Pour le reste, les discussions sur le maintien d'un espace privatif étaient capitales. La buanderie et une salle polyvalente composeront la maison commune. »* La touche environnementale est présente avec des maisons basse énergie, des murs en paille, des toilettes sèches, un système de chauffage à pellets et la récupération des eaux de pluie. *« Notre habitat groupé n'a pas de spécificité particulière mais plutôt certaines valeurs qui nous rassemblent, comme les économies d'énergie et l'environnement »,* analyse Pauline. Au niveau financier, les économies sont minimes. *« Ceux qui s'engagent pour réaliser des économies d'échelle ont peu de chances de réussir, estime Sébastien. Il faut avoir envie avant tout de vivre collectivement. Les gains sont ailleurs. »* Enfin, une tuile vient de s'abattre sur leur projet. Un des quatre couples s'est séparé. Le processus continue néanmoins. Le nouveau couple devra intégrer les valeurs définies. *« Pour l'équilibre du groupe, mieux vaut rester à huit, pense Manuel. Nous sommes en phase de recherche mais cela n'altère pas notre volonté de réussir. »*

> **Xavier Attout**

interview

## « Ne pas négliger les soucis juridiques »



Pierre-Yves Erneux est un notaire namurois spécialisé dans l'habitat groupé.

### > Est-ce une obligation de réaliser un acte de copropriété quand on se lance dans un habitat groupé ?

*Non, pas du tout. Tous ceux qui se lancent dans cette aventure ne signent pas un tel acte. Cela dépend de la solution juridique que l'on souhaite mettre en œuvre. Cela dépend du site également. La configuration des lieux entraîne par exemple certaines obligations* (NDLR : comme lors de la division horizontale d'une ferme par exemple). *Dans la majorité des cas, il s'agit de concilier un projet collectif avec des préoccupations individuelles. La loi permet donc de mettre les premiers jalons de cette association.*

### > Cela permet de se prémunir contre quels types de situation ?

*En cas d'insolvabilité ou de divorce, il est opportun de disposer d'un document qui permet de régler les différends. Cela s'applique surtout pour les parties communes. Que faire lorsqu'une cellule se retire ? Il vaut mieux que ce soit écrit noir sur blanc.*

### > Vous accompagnez de nombreux projets d'habitat groupé. Quels conseils leur donnez-vous ?

*Dans ce type de cohabitat, on retrouve le plus souvent trois sortes de problèmes : des soucis en matière d'urbanisme, des problèmes d'organisation civile du site tel que la situation juridique en place (loi sur la copropriété, mécanisme sociétal, réseau de servitude) et des questions plus connexes comme la gestion du groupe. Dans un habitat groupé, le lien social est beaucoup plus fort. En termes juridiques, cela se traduit par certaines clauses qui permettent de filtrer les entrées et sorties. L'objectif est de bien choisir ceux avec qui on va vivre.*

### > Les gens sont-ils suffisamment informés sur le sujet ?

*L'association Habitat et Participation fait un travail important en la matière. On a maintenant largement dépassé le phénomène de mode. L'habitat groupé est devenu une alternative valable dans une société qui est en train d'évoluer et qui recherche un nouveau modèle d'habitat.*

> **X. A.**



Depuis deux ans, les réunions et rendez-vous se multiplient. De longues heures de discussions pour déterminer la philosophie de l'habitat groupé. Une nécessité si on ne veut pas voir le projet capoter. © D. R.

## « Reconstruire des villages en ville »

C'est une évidence, les projets d'habitat groupé se multiplient un peu partout aujourd'hui. Ce ne sera bien évidemment jamais le modèle dominant sur le marché immobilier, mais ce type de logement offre de nouvelles perspectives. Aujourd'hui, de plus en plus de communes réservent même des terrains pour ces initiatives qui favorisent le « vivre ensemble. »

Venu de Scandinavie, ce concept s'essaime en Belgique et n'est plus seulement réservé à une poignée de babas cool. Bruxelles et Louvain-la-Neuve en sont les plus beaux exemples. Les projets se multiplient dans ces deux villes. Mais le modèle s'étend. On a suivi la mise sur pied de l'un d'eux à Genappe, histoire de se rendre compte du lot de difficultés et de l'investissement que nécessite ce nouveau mode de vie.

Plusieurs structures peuvent vous aider à développer un habitat groupé. En Brabant wallon, l'asbl Habitat et Participation a développé une expertise en la matière.

D'autres pistes existent. Matthieu Liétaert, docteur en sciences politiques, entrepre-

neur social, coach en cohabitat depuis 2007, vient de publier un livre particulièrement utile sur le sujet <sup>(1)</sup>. L'objectif est de soutenir le développement d'habitat groupé et de cohabitat. « Aujourd'hui, la demande pour ce type d'habitat est évidente, fait remarquer Matthieu Liétaert. Il y a un intérêt pour vivre en communauté, pour partager un jardin et sa voiture, les personnes âgées veulent se faire aider par les plus jeunes, les parents souhaitent que leurs enfants jouent en sécurité avec d'autres enfants. »

### Coacher le démarrage

Pour l'auteur du livre, les avantages sont nombreux : « Le cohabitat aide non seulement à recréer des liens sociaux entre voisins, mais également à soulager du fardeau des tâches ménagères dans la vie quotidienne. Et cette combinaison entre aspects sociaux et pratiques est à la base du succès de ce modèle urbanistique dans les sociétés occidentales. »

Dans son livre, Matthieu Liétaert détaille la

marque à suivre pour mettre sur pied un habitat groupé, de même que les erreurs à ne pas commettre. « La communication interne est la principale difficulté pour un groupe. »

Histoire d'aller plus loin en la matière, il a créé la plate-forme RÈVVe, qui est l'acronyme de REconstruisons des Villages en Ville. « Notre livre offre une excellente boîte à outils. Mais on voulait aller plus loin. Notamment en proposant une série de services utiles aux fondateurs d'un habitat groupé qui voudraient démarrer sur des bases saines. On les aide donc dans le processus de création : coaching, facilitation de groupe, aides financières et juridiques, assistance sur la recherche d'un terrain ou encore conception architecturale. Une bonne préparation est capitale dans la réussite d'un habitat groupé. On permet par ces services de faire gagner pas mal d'heures aux personnes intéressées. »

> X. A.

(1) Le cohabitat, Reconstruisons des villages en ville ; Couleur Livres ; 153 pages + DVD ; 17 euros.

## Une nouvelle vie a débuté à Clabecq

En mai 2009, Espace-vie était parti à la découverte du premier projet belge de cohousing. C'était à Clabecq (Tubize). La ferme en carré du 17<sup>e</sup> siècle, la « Grande Cense », était alors en plein chantier de rénovation. Depuis quelques mois, vingt-deux familles, soit cinquante-six personnes, ont investi les lieux. Un bâtiment qu'elles ont acheté ensemble.

Pour rappel, l'idée ici n'est pas seulement d'habiter l'un à côté de l'autre mais de partager également d'importants espaces communs (cuisine, salle des fêtes, jardins, salle de jeu, lavoir, potager, etc.).

Ce projet est différent d'un habitat groupé. Pour plusieurs raisons dont la principale est la taille des espaces communs. Ou encore par le nombre de ménages. Un habi-

tat groupé n'en rassemble habituellement qu'entre 3 et 10, alors que le cohousing associe entre 16 et 30 ménages.

Pour le reste, l'un des deux projets de cohousing belges (un second existe à Gand) semble très bien fonctionner. Flamands (en majorité), Wallons, Allemands et Hollandais vivent ensemble. Chaque membre doit au moins parler néerlandais ou français. Parmi les obligations, il est demandé de préparer un repas commun toutes les trois ou quatre semaines. Alors que chaque mardi et vendredi, un souper commun est offert aux résidents. L'aspect intergénérationnel a été privilé-

gié, de même que l'aspect multiculturel. Quelques couacs sont néanmoins à relever : « Ce qui fonctionne mal c'est la communication, expliquait récemment au Soir Luk Jonckheere, l'initiateur du projet, que nous avons rencontré à l'époque. Même si on vit tous au même endroit, on se parle souvent par e-mail. Ce qui provoque parfois des malentendus. » Tous les habitants ne sont pas non plus très assidus aux réunions. Les éventuelles animosités sont par contre le plus souvent noyées par le nombre d'habitants.

> X. A.

Infos : [www.lagrandcense.be](http://www.lagrandcense.be)



© D. R.

Thierry Berthet revient sur cinquante ans d'aménagement du territoire

# « Nous n'avons jamais été visionnaires »

Il avait quitté le devant de la scène brabançonne en 2006, sur une interview piquante parue dans le journal *Le Soir*. Il y révélait le top 10 de ses ennemis, IBW et UCL en tête. Aujourd'hui à Namur, Thierry Berthet n'a rien perdu de sa liberté de parole.

## Était-ce le règne du n'importe quoi avant cette loi organique du 29 mars 1962 ?

On ne peut pas vraiment dire cela. Plusieurs arrêtés du Régent organisaient les relations entre l'État et les Communes, la hiérarchisation des plans (plan communal, plan de secteur, etc.). On octroyait les permis en fonction d'un bon aménagement. Mais il est clair que cette loi était attendue.

## L'aménagement du territoire a été régionalisé en 1974. Une bonne idée ?

Chaque région possède ses spécificités, il était donc plus opportun de séparer les différentes réglementations. Bruxelles est une ville, elle n'a pas les mêmes soucis que la Wallonie. Dans l'ensemble, les règlements sont semblables d'une région à l'autre.

## Quand on voit la situation actuelle, a-t-on été assez visionnaire ?

Mais, nous ne l'avons jamais été ! L'aménagement du territoire s'est effectué en fonction des demandes. Et ces demandes sont hyper conservatrices. Le plan de secteur est un outil qui permet d'interdire. Ce n'est pas un document mobilisateur. Il a été conçu sur des bases qui ne sont plus adaptées aujourd'hui, comme une industrialisation importante et un modèle économique qui vise à limiter les coûts. C'est la grande limite du plan de secteur.

## Il y a aussi eu peu de réelle évolution dans le Cwatupe ...

Quand on regarde dans le rétroviseur, les modifications réglementaires ont été très légères : il y a eu celle qui régit les incendies, le règlement sur les bâtisses rurales (RGBSR), celui concernant la participation citoyenne (CCATM), les règlements liés aux économies d'énergie, ceux liés à l'environnement (Natura 2000) et enfin les règlements liés à l'accessibilité des personnes handicapées. Et c'est tout ! C'est ce qui fait qu'aujourd'hui, nous sommes à la traîne.

## N'a-t-on néanmoins pas compliqué les choses pour le citoyen ?

Il faut distinguer deux éléments. Un, sommes-nous clairs dans l'objectif que nous voulons atteindre en matière d'urbanisme ? Non. Il y a un conflit entre les demandes du citoyen, c'est-à-dire une villa quatre façades avec jardin, et les souhaits de certains spécialistes de l'aménagement du territoire pour qui ce modèle a atteint ses limites (NDLR : et qui promeuvent les noyaux d'habitat). Deux, au niveau de la procédure, le code (NDLR : Cwatupe) est hyper compliqué. C'est évident. Je suis convaincu que l'on trompe les gens

quand certains disent qu'on va le simplifier. En résumé, le grand problème en Wallonie, c'est qu'il n'y a pas d'adhésion à un projet d'aménagement du territoire.

## Une piste ?

L'acte fondamental, c'est la localisation. Un bâtiment implanté intelligemment entraîne une série de conséquences en matière d'équipements ou de mobilité. Le reste, c'est du cosmétique.

## Qu'est ce qui vous énerve le plus quand on critique l'aménagement du territoire ?

C'est de raconter que l'administration ne va pas assez vite. Elle fait pourtant son possible. Je pense que la direction de l'Aménagement du territoire est composée de gens honnêtes. Mettre en cause leur probité me dérange. Enfin, le principe du « je fais ce que veux chez moi » m'exaspère. Il y a une sorte d'incapacité à vivre ensemble et à s'entendre sur un territoire donné.

## « Il manque à la Wallonie un projet fédérateur qui suscite l'adhésion de tous »

les plus-values foncières.

## La pire ?

Le fait que la direction de l'Aménagement du territoire et celle de l'Environnement ne sont pas réunies. Tout ce qui relève de l'espace devrait être rassemblé. Car ces matières sont liées. Regardez les sites Seveso, Natura 2000, la pollution des sols, le code de l'eau ou l'épuration des eaux. Il n'y a, actuellement, pas suffisamment de collaborations.

## Vous connaissez bien le Brabant wallon, pour y habiter et y avoir travaillé. Que pensez-vous de son évolution ?

Quand je suis arrivé à Wavre en 1994, il n'y avait que deux ou trois architectes dans les communes. En 2005, quand je suis parti, toutes les communes en possédaient. La demande était telle que ces entités ont dû s'organiser. Cette prise de conscience urbanistique m'a vraiment frappé. Pour le reste, l'UCL et l'Intercommunale du Brabant wallon sont les grands opérateurs territoriaux de la province. Ils imposent leurs vues. Mais heureusement pour le Brabant wallon que l'UCL s'y est implantée !

> Xavier Attout



Thierry Berthet (56 ans) dirige depuis 2006 la cellule de développement territorial de la Région. Il a été auparavant fonctionnaire délégué du Brabant wallon

## D'un point de vue réglementaire, la meilleure décision prise en cinquante ans ?

L'élaboration des plans de secteur, même s'ils sont surannés. Faut-il les réviser ? Oui mais seulement si on taxe

Des gares transformées en supérette, maison de santé ou bibliothèque

# Les nouvelles affectations de nos gares

Terminus pour de nombreuses gares du Brabant wallon. Certaines sont laissées à l'abandon, d'autres ont retrouvé la lumière. Des projets qui font renaître des bâtiments qui ont parfois un cachet architectural valant le détour. Ces réhabilitations devraient encore se multiplier à l'avenir.

On peut les diviser en deux catégories : celles qui sont situées sur une ligne désaffectée et celles qui voient encore régulièrement passer l'un ou l'autre train mais qui ne sont, par contre, plus adaptées aux besoins actuels. Depuis quelques années, de nombreuses gares du Brabant wallon ont été écartées de leur vocation première. Une salle d'attente transformée en supérette. Des guichets utilisés pour une bibliothèque communale. Bref, ces bâtiments connaissent une seconde jeunesse. Une tendance qui devrait encore s'accroître à l'avenir, vu les mesures d'économies programmées par la SNCB. Nous sommes partis à la découverte de ces nouvelles affectations. Un tour non exhaustif.

## Les gares déjà réaffectées

Il y a tout d'abord ces gares qui, faute de trains, ont bien dû être réhabilitées. En se baladant dans l'Est du Brabant wallon, le long du Ravel, on découvre par exemple des gares transformées en habitation privée (comme Maret à Orp-Jauche, Zetud-Lumay à Jodoigne ou Petit-Rosière à Ramillies) ou en commerce (une banque à Orp-le-Grand ou un restaurant à Jauche). Des choix de réaffectation totalement libres puisque les propriétaires ne sont pas contraints de se soucier des désagréments liés à une voie de chemin de fer. Ces dernières années, on a pu découvrir quelques très belles réaffectations. La gare de La Hulpe est un modèle en la matière. L'ancienne gare, désaffectée

depuis 1982, a été complètement rénovée en 2005. La maison du chef de gare (300 m<sup>2</sup>) et la « salle des pas perdus » (300 m<sup>2</sup>) ont été transformés en une supérette au rez-de-chaussée et une école de théâtre et de danse à l'étage. Le bâtiment, construit en 1886, est de type « gare d'État belge ». Il n'a rien perdu de sa physionomie originelle. La structure extérieure a été conservée à l'identique. L'intérieur a, par contre, été entièrement démonté. Sa façade reste aujourd'hui magnifique. D'autres gares ont été réhabilitées comme à Tilly (bibliothèque), Chastre (buanderie sociale et service repassage du centre public d'action sociale), Court-Saint-Étienne (salle polyvalente), Rebecq (local pour associations) ou encore Braine-le-Château (local pour l'ONE). Toutes des gares qui ont été réhabilitées, en partie, par des subsides octroyés par la Région wallonne qui souhaitait voir des espaces multiservices dans ces lieux. Histoire d'éviter qu'ils ne deviennent des chancres. Ajoutons que les gares de Profondsart et de Lillois ont été démolies.

## Des projets en cours

« Dès qu'il y a un projet à moins de cinquante mètres des rails, nous sommes avertis par les communes, explique Daniel Mostraet, ingénieur industriel, chef de division adjoint à la SNCB. Nous devons donner notre aval sur le dossier. Nous avons donc un certain regard sur les différentes réhabilitations. Quand on vend un bâtiment proche des voies, il y



A Gastuche, la gare sera transformée en maison de



a des clauses de servitude. Nous interdisons également l'ouverture de portes du côté des quais. Tous les projets sont acceptés sauf ceux qui pourraient porter atteinte à l'image de la SNCB. » Ajoutons que les permis sont délivrés par la Région wallonne puisqu'il s'agit d'une zone située dans les domaines des infrastructures ferroviaires (art. 127 du Cwatupe). Parmi les projets en cours, on peut s'attarder sur la gare de Limal. Elle a été ravagée par un incendie il y a six ans, précipitant encore davantage une mort annoncée. Elle est aujourd'hui inoccupée et à l'abandon. Une société a racheté, début 2011, le bâtiment à la SNCB. Le permis a été déposé auprès de la Région. Aucune réaction n'a été relevée lors de l'enquête publique. Le demandeur prévoit une extension du bâtiment et l'aménagement de bureaux. Même situation à Grez-Doiceau. La petite gare de Gastuche, construite en 1855 et reprise dans l'inventaire du pa-

trimoine architectural et territoires de Wallonie, connaît une nouvelle destinée depuis l'été 2011. Elle a été rachetée par une Grézienne, Claude Maskens, et son époux, pour y aménager une maison de santé. Le bâtiment était en vente depuis 2003. Il est donc resté à l'abandon pendant huit ans. Les travaux de rénovation et d'agrandissement devraient débiter au printemps. Il s'agira d'un sérieux ravalement de façade. En 2013, la gare comptera sept cabinets. Une partie du bâtiment sera transformée en studio d'habitation.

### Quelles gares sur la sellette ?

Enfin, au niveau des gares qui devraient disparaître dans les prochaines années, il y en a peu sur la liste. Seule une y figure actuellement : Rixensart. Une nouvelle gare sera construite dans le cadre du RER, à quelques centaines de mètres du bâtiment actuel. Que deviendra l'ancienne gare ? La SNCB n'a pas encore

tranché la question. Mais le fait que les deux nouvelles voies de chemin de fer liées au RER seront aménagées sur les quais situés juste devant la gare pourrait diminuer les possibilités de réaffectation. Les trains circulant à quelques mètres du bâtiment.

« De nombreux dossiers semblent aujourd'hui à l'abandon en matière de réaffectation, précise Louis Maraite, porte-parole de la SNCB Holding. Ils attendent l'évolution de la ligne RER qui va redonner une nouvelle dynamique à des terrains, bâtiments, gares dans un rayon de 30 km de Bruxelles. Et la stratégie est d'attendre l'implantation du RER pour trouver, pour nos propriétés, les meilleures affectations. »

> **Xavier Attout**



santé (photo en bas à gauche). A Limal, la gare sera réhabilitée en bureaux (photo en bas à droite). Alors qu'à La Hulpe, depuis 2006, les habitants font leurs courses dans leur ancienne gare. © X. A.

## « Peu de gares sont à vendre »

> **Louis Maraite (porte-parole de la SNCB Holding), quelles sont les gares qui sont en vente ou qui seront vendues dans les prochains mois en Brabant wallon ?**

Nous avons très peu de gares à vendre aujourd'hui. Il y a des terrains près des gares, parfois avec des bâtiments dessus mais qui sont rarement utilisables à d'autres fins. C'est le plus souvent le terrain qui a de la valeur. Notre stratégie est d'inscrire ces terrains dans des « master-plans » communaux, négociés avec l'autorité. Sur ces terrains, la promotion est le plus souvent réalisée par le privé. Les cas sont très rares, limités dans les grandes villes comme à Bruges ou au Plan Incliné à Liège, où nous nous occupons de la promotion immobilière via une de nos filiales.

> **La SNCB garde-t-elle un œil sur les gares qu'elle vend ?**

Les gares ont été des bâtiments affectés à la mission de transport de service public. On privilégiera donc toujours un opérateur public. Le premier interlocuteur, quand une gare est mise hors service, est l'autorité communale. En a-t-elle besoin pour un office du tourisme, un musée ou une asbl para-communale ? L'objectif est d'avoir un occupant pérenne. On privilégiera ensuite les « missions publiques » avec, par exemple, l'installation d'un point-vélo ou d'un café-restaurant (ou les deux) à côté d'une ligne transformée en Ravel. Ainsi les missions de transport et de service public sont rencontrées.

> **Quel est votre politique immobilière ?**

Chaque cas est étudié séparément, tant pour ce qui concerne l'affectation que la gare aura, que de la modalité dans laquelle la transaction se fera. Le plus souvent, il s'agit de baux emphytéotiques, parfois des ventes, parfois des locations.

> **X. A.**



**ZE-MO veut booster le développement des véhicules électriques**

# Tisser le réseau wallon de la mobilité verte

Le package de la société guibertine ZE-MO propose la location de vélos ou de voitures électriques, l'installation de bornes de recharge et un système d'abonnement. Une première en Wallonie. L'Axisparc fait office de projet pilote.

**D**'ici quelques années, on pourra peut-être raconter que tout a démarré à Mont-Saint-Guibert. La plupart des Wallons auront alors leur vélo ou leur voiture électrique. Fini de

multiplier les kilomètres pour trouver une borne de recharge : on en retrouvera un peu partout. On se souviendra alors avec le sourire de ces premiers vélos qui circulaient dans les rues de l'Axisparc, le parc d'activité économique situé à la lisière de Louvain-la-Neuve. En se disant que peu y croyaient à l'époque...

La société ZE-MO (Zéro Émission Mobilité Optimale) a lancé, en février dernier, un projet qui devrait faire parler de lui si les fonds financiers suivent les belles paroles. Cette SCRL s'annonce comme le « premier opérateur privé en Région wallonne qui propose un ensemble de solutions courte distance et verte ». En clair, cela signifie que ZE-MO propose un package complet en matière de mobilité verte : location de véhicules électriques (vélos à assistance, scooters, voitures), installation de bornes de recharge et système d'abonnement (également valable en Flandre). L'idée est de réaliser tout un maillage sur le territoire wallon, principalement dans les centres-villes et les zonings scientifiques et industriels. « L'utilisation du véhicule à faible ou zéro émission, qu'il soit électrique ou hybride, est désormais une réalité, lance Charles Caprasse. D'ailleurs, les grands constructeurs mondiaux en ont bien compris l'intérêt en se jetant dans ce nouveau segment de marché. Ils proposent aujourd'hui toute une gamme de modèles spécifiques n'ayant rien à envier aux véhicules thermiques qui se sont multipliés depuis un siècle. Le projet répond donc à une tendance environnementale et commerciale forte. » Cinq hommes croient dur comme fer dans ce projet : Michel Maillart, Guy Deleuze, Pierre Vanderdonck, Jean-Pol Gaspard et Charles Caprasse. Des actionnaires qui disposent d'une longue expérience dans les domaines de l'énergie et des télécoms et qui sont bien décidés à bouleverser les comportements grâce à leurs services. Actuellement, la situation est bien peu attractive pour les trois cents utilisateurs belges d'une voiture électrique ou pour ceux qui possèdent un vélo électrique. Les bornes de recharge

font défaut. ZE-MO va tenter de s'engouffrer dans la brèche et d'être le premier opérateur qui offre un réseau étendu de bornes de rechargement. L'objectif est d'en installer près de trois cents en Wallonie d'ici la fin de l'année. « C'est le marché qui créera le réseau, poursuit Charles Caprasse. On installera des bornes là où il y a des utilisateurs. Et ce sur demande des entreprises, des communes ou des particuliers qui ont un intérêt pour ces moyens de locomotion. »

## Trois cents bornes d'ici la fin de l'année

En Brabant wallon, les communes de Wavre, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Mont-Saint-Guibert et Walhain ont déjà marqué leur intérêt. Tout comme la Province et l'IBW. Plusieurs entreprises se sont également déjà informées. « L'objectif est de permettre aux utilisateurs d'aller d'une borne A à une borne B », explique M. Caprasse. Ces bornes sont semi-privées. Plusieurs utilisateurs pourront y recharger leur batterie. Précisons qu'aujourd'hui, en moyenne, une voiture dispose d'une autonomie de 80 kilomètres. En 2013, 300 nouvelles bornes devraient être installées. De quoi densifier la toile du réseau.

Par ailleurs, une vingtaine de stations sécurisées pour vélo seront aussi installées en Wallonie dans les prochains mois. Il sera possible de louer un vélo pour 3 euros de l'heure, comme c'est déjà le cas à l'Axisparc et au parc scientifique de Louvain-la-Neuve. « L'idée est de permettre par exemple aux travailleurs de descendre sur Louvain-la-Neuve pour aller manger le midi. Ils ne devront plus suer à grandes gouttes en se demandant comment ils vont grimper les côtes du retour. Un local permettra d'ici peu de recharger les vélos. D'autres suivront, dans plusieurs endroits clés. » Le site internet de ZE-MO sera en ligne dans les prochaines semaines. Ce sera un outil intéressant pour les utilisateurs puisqu'il reprendra une cartographie des bornes wallonnes, de même que les disponibilités des véhicules.

> **Xavier Attout**

Infos : [www.axe425.be](http://www.axe425.be), [www.ze-mo.be](http://www.ze-mo.be)

Un avis, une opinion à faire partager ? Cette page vous est ouverte

# Éoliennes : un moratoire ou la bagarre !

**Jean-François Mitsch**

est expert indépendant dans le domaine des énergies renouvelables. Il a fondé la coopérative citoyenne [enercoop.be](http://enercoop.be). Retrouvez-le sur le [blog.mitsch.be](http://blog.mitsch.be)

## Une carte blanche de Jean-François Mitsch

J'ai eu la « chance » de participer comme expert à la cellule éolienne (processus consultatif qui devait fixer les bases du nouveau cadre de référence éolien en Wallonie). J'avais indiqué que je ne prendrais plus position via la presse avant la fin des travaux, mais vu les propos repris par certains acteurs qui développent des arguments pour servir exclusivement leurs intérêts financiers, je me devais de sortir de ma réserve.

Dans mon analyse sur l'éolien en Wallonie, je propose d'autres pistes que les deux extrêmes citées : moratoire ou bagarre, tout est dans la nuance. Ceux qui sont mis en cause par mes arguments les rejettent en bloc (promoteurs, facilitateurs et quelques coopératives, même certaines dont je suis membre). C'est normal quand il n'y a pas de débat et surtout quand on touche le point sensible : l'argent. Point qui n'a pas été abordé ces dernières années ! Par ailleurs, aucune vision sociétale ne se dégage de cet enjeu symbolique qu'est l'éolien avec en plus les changements visuels que ces usines apportent sur notre territoire. Tout le monde cherche à diviser pour régner en maître à l'échelle locale sans résoudre les enjeux sociétaux nécessaires pour atteindre un véritable développement durable et solidaire en Wallonie.

### Un double langage

Mes propositions reçoivent un soutien grandissant des acteurs associatifs, des pouvoirs locaux et des citoyens en comptabilisant 7.000 signatures pour la pétition « Éoliennes citoyennes ». De plus en plus d'« opposants » accompagnent ces propositions, résignés devant la part importante prévue par l'éolien onshore dans les objectifs 2020 de la Région wallonne, dans laquelle elle ne prend pas de participation, alors qu'elle finance via des intercommunales des projets éoliens offshore.

Pour résumer : dans la période que nous traversons, pouvons-nous d'un côté abandonner les recettes de l'éolien et de l'autre réduire nos moyens pour les PME, la culture, l'enseignement, les infrastructures, la solidarité, etc ? La population ne comprendra pas ce double langage.

Ce ne sont pas quelques petites taxes communales qui rempliront

les caisses vides de nos communes avec les réductions budgétaires que nous devons prévoir. Exemple : 15.000 euros de taxes contre 500.000 euros de chiffre d'affaires par année par éolienne, qui dégage 80 % de marge brute (avant remboursement du crédit) sans création d'emploi et presque sans impôt. C'est un bénéfice de plus de 5 millions d'euros sur la vie d'une éolienne, si le prix de l'énergie n'augmente pas !

### Des milliards perdus

Il faut aller vite car l'enjeu porte plus que jamais sur la période de transition (depuis 2010). Puisque les « acteurs » affirment qu'ils peuvent réaliser les quotas exigés en 2020 d'ici 2016, et uniquement avec les projets en cours, le nouveau décret serait mort-né. Il servirait peut-être à remplir les objectifs 2030, qu'il faut encore fixer. Mais en attendant, la Wallonie perdrait quelque 5 milliards de revenus (1.000 éoliennes).

D'ici là, les quotas de certificats verts prévus par le gouvernement contribuent à sécuriser les acteurs sans les obliger à partager équitablement. On institue un mécanisme conçu il y a 12 ans qui ne tenait pas suffisamment compte du prix de l'énergie et de la situation socio-économique. Faut-il maintenir ce mécanisme ?

Si oui il faut oser réguler et appliquer les critères prévus pour limiter la spéculation. Pour rappel, le mécanisme du certificat vert était conçu pour aider le renouvelable à atteindre un prix de vente de 100 euros le MWh et une rentabilité sur investissement de 8%... En conclusion, l'enjeu de l'éolien (production électrique, réduction de CO2) n'est rien à court terme en regard d'une reprise en main d'une filière courte du producteur au consommateur (dans le cadre du marché libéralisé de l'électricité). Ce débat est la clé, mais voulons-nous aborder les questions qui en découlent ? Quand les associations de consommateurs, les syndicats, les PME, les associations avanceront-ils des propositions ? Que dire de la position de l'Union des villes et des communes ? N'est-il pas temps que tous les acteurs puissent se retrouver autour d'une table pour confronter leurs positions et dégager ensemble une solution ? Et ne pas laisser les spéculateurs mener le jeu.

« **Pouvons-nous d'un côté abandonner les recettes de l'éolien et de l'autre réduire nos moyens pour l'enseignement ?** »

Même Gasteropidus sera là pour souffler les bougies, le 27 mai !

# Complice des Jodoignois depuis 40 ans !

Le Centre culturel de Jodoigne s'est préparé un anniversaire de rêve, les associations seront évidemment de la partie. Comme à l'auberge espagnole, chacun y apportera ce qu'il a de mieux à proposer pour enchanter le public. Ces trois jours s'annoncent éblouissants.

**2**012, année de nombreux jubilaires ! Alors qu'il sera peut-être bientôt l'objet d'une réforme, le Décret des centres culturels fêtera cet été ses 20 ans. Nés dans le sillage de l'arrêté Royal qui en 1970 institua le secteur, plusieurs centres culturels brabançons entrent joyeusement dans l'âge de la maturité - 40 ans cette année pour Jodoigne puis Braine-l'Alleud - tandis que Beauvechain et Rebecq l'ont déjà dépassé ! Bref, malgré le fait que la vie n'a pas toujours été rose pour certaines d'entre elles qui subirent des suppressions, des suspensions ou des fusions, ces associations que régissent les quatre P (parité, pluralisme, participation et polyvalence) sont toujours bien vivantes ! L'heure sera donc à la fête pour Jodoigne où l'on se souvient aussi des débuts.

« *J'en suis le seul rescapé* » nous dit Louis Ruelle, membre du Conseil d'administration du Centre culturel de Jodoigne, avant de préciser que s'il n'a jamais quitté sa fonction depuis la création en 1972 de ce qui s'appelait alors « Foyer culturel », c'est qu'il y représente l'asbl des Belgian Senior Consultant (BSC). « *Je m'occupe spécialement du statut des asbl. J'en ai accompagné plus de 200 ! J'ai aussi été secrétaire du Cercle d'histoire de Jodoigne, tout ce qui concerne la commune et ses environs me tient donc à cœur. Si je me souviens bien, c'est l'administration communale qui a estimé qu'il fallait créer un foyer culturel. Monsieur Michiels, un artiste peintre en a été le premier animateur. À ce moment-là, il n'y avait pas de siège défini pour se réunir. On se rejoignait dans un bâtiment aujourd'hui abattu de l'ancienne école de la chaussée de Tirlemont. Après, on a été dans une annexe du Château Pastur.* »

## Lieu de convivialité

Depuis, le Centre culturel a pris ses quartiers dans l'ancienne Maison communale. Tout récemment, la Ville l'a chargé de la gestion culturelle de la chapelle Notre-Dame du Marché, entièrement restaurée. Ladite chapelle accueillera de nombreuses manifestations durant cette année anniversaire qui se veut festive pour tous les Jodoignois. « *Une des forces du Centre culturel est la convivialité. Notre travail consiste à faire se rencontrer les habitants entre eux par l'intermédiaire d'un média artistique tel qu'un concert, une exposition, une balade, des ateliers plastiques et des stages* », explique Stéphanie Croquet, animatrice-directrice depuis 2002.

Mira Primault anime les ateliers hebdomadaires de peinture auxquels participent une centaine d'adultes, ados, enfants ou personnes handicapées mentales. « *C'est un plaisir de travailler au Centre culturel. Ce sont de petits moments suspendus dans ma semaine. Nous organisons aussi des événements ponctuels sur des thèmes choisis, comme des ateliers intergénérationnels ou de découverte d'autres techniques. C'est beaucoup plus intensif, on rencontre plein de gens qui sont là pour prendre du plaisir. Mon cheval de bataille, c'est que les ateliers soient des espaces de créativité, d'expression et de bien-être.* » Claire Bastin, ancienne employée dans le secteur social et habitante d'Huppaye, a profité du temps progressivement libéré pour prendre part aux activités du Centre culturel. « *J'y vais surtout pour les contacts humains et on découvre des tas de choses. Je participe aux « Carnets de voyage », avec des rencontres d'artistes et des ateliers créatifs. C'est une belle expérience !* »



## Avec toutes les générations

« Notre travail n'est pas possible sans les associations jodoignaises, qui portent de nombreuses manifestations et qui travaillent avec passion, précise encore Stéphanie Croquet. La rencontre avec les artistes est enrichissante et passionnante pour tous, source d'émerveillement, d'amusement, mais aussi prise de conscience d'enjeux sociétaux. La saison est centrée sur l'intergénérationnel. Il s'agit de mettre en interaction toutes les générations présentes sur le territoire, au sein d'un projet artistique, d'une programmation ouverte sur le monde, mais aussi lors d'un moment festif et magique sur la Grand-Place, les 25, 26 et 27 mai. »

## Tout le monde à la fête

Pour l'occasion, le chapiteau des Baladins du Miroir sera non seulement le théâtre du nouveau spectacle *Le producteur de bonheur* et de la reprise du *Cocu imaginaire* de Molière mais il se transformera très originalement en village des associations. Animations, concerts, spectacles les plus variés sont au programme ainsi que des expositions d'ateliers créatifs et de plasticiens à l'Hôtel des Libertés, chez Denis Voyage et dans la chapelle. En apothéose, le dernier soir, il ne faudra pas manquer le spectacle gratuit de sons et lumières, suspense et performance d'artistes en plein air !

> **Caroline Dunski**

010 81 15 15 - centrecultureljodoigne@skynet.be

## interview

### Le professeur Gasteropidus en profitera pour approfondir son étude « ethnologistique »

Entretien avec Jessica De Pelsmaeker, animatrice Développement socio-culturel au Centre culturel du Brabant wallon.

#### > Racontez-nous votre rencontre avec le professeur Gasteropidus

C'est à la Zinneke Parade que nous avons découvert le collectif d'artistes Boîte à Clous. Nous avons rapidement eu envie de partir à la rencontre des habitants de l'est du Brabant wallon, à la découverte de leur identité. Ce qui nous a attiré c'est l'univers plastique (notamment l'idée de récupération) du collectif ainsi que le côté plus théâtral que l'on retrouve dans leur travail avec les marionnettes.

Ensemble nous avons décidé de donner vie à une marionnette géante au look théâtral et excentrique. Le côté scientifique du personnage fait référence à l'envie de faire une analyse minutieuse du territoire alors que derrière le côté « gastéropode » se trouve le désir de prendre le temps d'observer les moindres recoins de l'Est, de récolter des informations, des témoignages...

#### > Le Professeur a une maison un peu spéciale... Pouvez-vous m'expliquer comment elle fonctionne ?

En parallèle avec la création du Professeur, le collectif a créé un escargot, qui est son moyen de déplacement. C'est une énorme coquille sur laquelle on peut s'installer pour voyager. L'intérieur de la coquille est décoré et « habité » par une exposition faite de « traces » apportées par les habitants.

Des assistants accompagneront le Professeur avec un « sac à dos-coquille » et l'aideront à récolter les divers témoignages que les habitants leur confieront. Cela, dans le but d'atteindre les recoins cachés et d'alléger la tâche de Gasteropidus.

#### > Et donc, les Jodoignois auront la chance de le revoir lors des festivités organisées pour les 40 ans du Centre culturel, que pouvez-vous leur conseiller pour se préparer à son arrivée ?

En parfait analyste du territoire de l'est du Brabant wallon, il ne pouvait manquer un événement tel que les 40 ans du Centre culturel ! Pour aider le Professeur dans son étude à la découverte de Jodoigne, venez déposer dans son sac à dos escargostesque, photos et objets qui évoquent l'endroit où vous vivez ! Le Professeur Gasteropidus vous donne rendez-vous sur la Grand-Place de Jodoigne le dimanche 27 mai. Et n'ayez crainte, vous le reconnaîtrez de loin !

> **Marie Bailly**



Pour la joie des petits et des grands, le Professeur Gasteropidus se déplacera à dos d'escargot, passant chaque parcelle de terrain au microscope... © CCBW

L'écrivain ottintois s'en est allé pour l'Ultime Périple

# Jean-Paul Raemdonck, ou la lucidité utopique

« Un voyage ne se termine jamais », disait-il. Grand arpenteur du globe et de l'imaginaire, il nous laisse heureusement de nombreux livres. S'y confrontent les thèmes de l'ailleurs et de l'intime, dans une quête toujours recommencée.

© doc. Archives &amp; Musée de la Littérature



*Je me suis éloigné de la vie maritime, ce grand moment mouvant où le temps est toujours au présent, comme le cercle d'océan dont on forme le centre.*

*Sur terre où rien ne bouge trottent les horloges, mais le pouls qui bat sous nos montres n'est point celui de notre cœur. Pour quel nouveau métier ai-je préféré cette chambre dont l'air est réchauffé par un poêle à charbon ? J'ai quitté un horizon où montaient des images nouvelles, j'ai choisi cette grande boîte à quatre murs où pendent encore des photos de l'ancien locataire (...)*

*Le temps a repris pour moi sa trotte ridicule et se venge, mesquin, en me rappelant que, depuis le début de ma période d'océan, j'ai vieilli de huit ans. Comme il faut peu de temps pour se faire un passé !*  
(Extrait de son roman Han)

**J**ean-Paul Raemdonck est malheureusement décédé la nuit du 27 au 28 mars dernier. Il était un créateur talentueux et une personnalité attachante du monde de la littérature en Brabant wallon. Pour lui rendre hommage et donner, espérons-le, l'envie de le lire, voici des extraits d'un entretien réalisé il y a déjà longtemps par le CCBW, au sujet de son travail d'écriture.

**Vous avez beaucoup voyagé, je suppose que cela nourrit une plume ?**

« Pendant six ans, j'ai travaillé pour la marine marchande, puis pendant trente ans j'ai voyagé dans le monde entier avec une équipe de la RTBF, en tant que preneur de son. Ces déplacements mis bout à bout représentent douze ans et 85 pays. Le voyage est essentiel, c'est l'oxygène. Il faut bouger sinon, on dépérit. Le voyage, je le crois, évite de tomber dans l'auto contemplation, permet de sortir de soi-même et des récits inspirés de sa propre histoire et de ses propres sentiments. Lorsque je voyage sur la surface de la terre, ma vue devient panoramique, je m'élève en hauteur, mon potentiel créatif augmente, l'importance de ma propre personne diminue. Le voyage intérieur qui n'a pas moins d'importance s'opère mieux entre quatre murs. »

**Faut-il choisir entre la chaleur de sa chaudière et le grand large ?**

« Il ne faut jamais choisir, il faut tout prendre. Si je me trouve devant un choix, j'essaie quand même de faire tout ce qui se présente en tout ce que j'aime. Dans une vie unique, on peut choisir de vivre plusieurs vies. C'est pour moi une forme de réincarnation. À l'instar des cellules qui se reproduisent tous les X temps, je pense, en regardant ma vie en arrière, que ce que je suis devenu n'a plus rien à voir avec ce que j'étais quelques années plus tôt. Savoir provoquer et saisir la balle au bond, les coïnci-

dences viennent alors en rafale : « Le destin bat les cartes mais, c'est nous qui jouons », cette phrase d'un autre, je la fais mienne. C'est cela la lucidité. »

**Vous dites : « j'ai acheté un tonneau d'encre ». L'écriture est-elle essentielle ?**

J'écris depuis toujours. Écrire, je pourrais le faire partout, tout le temps et pourtant, je trouve tous les prétextes pour remettre l'écriture à plus tard. J'ai horreur d'écrire et je ne peux m'en passer. C'est comme une immense punition avec des moments de bonheur intégral, lorsque j'ai enfin trouvé la métaphore, le bon mot, la belle formule. J'émerge des plages d'écriture comme de l'hypnose, en dehors de tout. C'est une occupation lente et torturante qui a besoin de solitude et de silence, une expression plus narcissique et secrète que d'autres formes artistiques, comme la peinture par exemple. Donner la vie à des personnages, leur inventer une histoire, des lieux où ils vont évoluer confère un pouvoir diabolique passionnant. J'aurais très envie de voir un jour, au théâtre, les personnages que j'ai créés. Malheureusement jusqu'à ce jour, toutes mes démarches vers les théâtres sont restées infructueuses... »

> Marie-Pierre Uenten

*Han*, roman, Marabout, Prix Jean Ray 1972 de littérature fantastique ; *À l'Étoile de Mer*, roman, coll. Travelling, Duculot, 1973 ; *Regard sur Antipode*, récits, Bernard Gilson Éditeur, 1991 ; *Jabagua*, roman, Memor, 1997 ; *Zéro*, roman, Memor, 1999 ; *Sept Malédictions*, récits, Bernard Gilson Éditeur, 2000 ; *Bruxelles Sentimental, abécédaire*, Bernard Gilson Éditeur, 2005 ; *Pénombres*, nouvelles, L'Harmattan, 2010. Et aussi quelques ouvrages collectifs et des créations pour la radio...



# agenda 5/12

## épinglé pour vous...

### \*du mardi au dimanche et les jours fériés dès 13h30 à Braine-le-Château / balade à pied Marche d'orientation

Pendant environ deux heures (8 km), apprenez à marcher avec carte et boussole, à vous orienter sans road-book, à choisir votre itinéraire tout en passant par des points obligatoires pour résoudre une énigme.

02 366 93 49 – [www.braine-le-chateau.org](http://www.braine-le-chateau.org)

### \*Jusqu' au dimanche 13/5 à Ittre / exposition Trois femmes dans l'art abstrait

L'exposition confrontera des oeuvres réalisées par Marthe Donas (1885 - 1967) après son retour à la peinture, à la fin des années 40, avec un choix représentatif des recherches d'Anne Bonnet (1908 - 1960) et Mig Quinet (1906 - 2001).

067 64 73 23 – [www.ittreculture.be](http://www.ittreculture.be)

### \*du vendredi 4/5 au dimanche 6/5 à Incourt / festival Inc'Rock BW

Pendant 3 jours, Joshua, Daan, Experimental Tropic Blues Band, Shameboy, Party Harders, Kill the Young, Gentlemen et Assassins, Super Like You, Thomas Dutronc, Coeur de Pirate, Brigitte, Claire Denamur, Jali, Kiss&Drive, Antwerp Gipsy Ska Orchestra, The Slackers, Billions of Comrades, Monotype C, Psy4 de la Rime, 1995, Youssoupha, Sefyu, Scylla, Gandhi, The Peas Project mettront le feu à la Carrière d'Opprebais.

[www.inckrockfestival.be](http://www.inckrockfestival.be)

### jeudi 10/5 à 20h30 à Louvain-la-Neuve / musique Schönberg

Entre accords et ruptures avec la tradition, La Chapelle musicale de Tournai et Marianne Pousseur, sous la direction de Philippe Gérard, proposeront un concert en deux temps : La Nuit transfigurée pour sextuor à cordes (1899), d'après un poème de Richard Dehmel ; Pierrot Lunaire (1912) pour voix « parlée » suivant 21 poèmes d'Albert Giraud.

010 45 90 21 – [www.fermedubiereau.be](http://www.fermedubiereau.be)

### \*vendredi 11/5 de 14h à 16h à Court-Saint-Étienne / théâtre-forum C'est pas juste !

Un atelier réalisé avec les volontaires de Solidarité d'Ottignies et de Charleroi. Où les participants, qui seront tentés d'intervenir, seront invités à proposer leurs solutions afin qu'elles soient jouées par les acteurs. Destiné

aux travailleurs du domaine social, artistique et culturel.

010 62 10 36 – [b.balon@ccbwb.be](mailto:b.balon@ccbwb.be) - [www.ccbwb.be](http://www.ccbwb.be)

### \*dimanche 13/5 de 10h à 18h à Court-Saint-Étienne / journée thématique Brabant wallon en vue

La Province du Brabant wallon se dévoile : informations, découvertes, animations enfants et tout public, concerts, improvisations, bar et restauration au Parc à Mitrailles. Gratuit.

010 61 66 06 – 010 62 10 56

[www.brabantwallon.be](http://www.brabantwallon.be)

### mardi 15/5 à 20h à Genappe / débat Rencontre du Gsara

2012, année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle est le thème du débat mené autour du film « Les invités de mon père » d'Anne Le Ny (France, 2010).

010 45 34 27 – [gsarabw.wordpress.com](http://gsarabw.wordpress.com)

### \*mercredi 16/5 et samedi 19/5 à Braine-l'Alleud / théâtre (dès 2 ans) Chubichai

par la Cie Le Vent des Forges  
Sous une yourte, deux comédiennes pétrissent la matière comme la pâte à pain et font naître, de leurs mains, des personnages et des formes d'argile et de terre. Voici Chubichai, un enfant à la tête ronde comme la lune. Il s'invente des histoires : l'apparition d'êtres et de forêts étranges. Il interroge ses peurs enfantines et part à la recherche de sa maman. Un spectacle intime, aux couleurs et sonorités toutes chaudes, qui plonge l'enfant dans un voyage dont il ressortira un peu plus grand.

02 384 59 62 – [www.braineculture.be](http://www.braineculture.be)

### \*mercredi 16/5 à 20h à Rebecq / musique Afrika Musik

Une soirée dédiée aux jeunes, aux amoureux de l'Afrique et de sa musique, aux dingues de reggae... Le groupe Lamp Fall Sarafina accompagne les chanteurs Jupiter Diop et Dread Maxim, artistes issus de « Le Case », projet permettant de développer les ambitions artistiques de musiciens au Sénégal.

067 63 70 67 – [www.rebecqculture.be](http://www.rebecqculture.be)

### \*vendredi 18/5 à 20h30, à Jodoigne / danse Waar is Boris

Avec accordéon, guitare et violons, deux filles

et deux garçons... ça nous donne du bal folk éclectique, un mélange de traditionnels, de compositions dans un style bilingue et des échos venus de l'Est sur lesquels on peut aussi danser un cercle ou une scottish !

010 86 27 71 - [www.espacebrassages.be](http://www.espacebrassages.be)

### \*mardi 22/5 à 20h à Nivelles / musique Big Noise

Le groupe belge rassemble quatre musiciens de personnalités différentes qui proposent une musique populaire, accessible à tous, dans le style qui leur tient vraiment à coeur, le « New Orleans ». Le Quartet Big Noise varie les ambiances entre le jazz des années '20, héritage de Louis Armstrong, et des styles tels que le gospel, le swing et le blues.

067 88 22 77 – [www.nivelles.be](http://www.nivelles.be)

### \*vendredi 25/5 à 20h30 à Jodoigne / théâtre Le producteur de bonheur

Les Baladins du Miroir content l'histoire « d'un homme plein d'idéal et de poésie qui a envie de faire des choses extraordinaires mais qui s'y prend très mal... »

010 81 15 15 – [www.centrecultureljodoigne.be](http://www.centrecultureljodoigne.be)

### Vendredi 25/5 à 20h à Tourinnes-Saint-Lambert / conférence Tourinnes-Saint-Lambert et ses noms de rue

Les noms de rue sont souvent le réceptacle de notre mémoire collective. Que signifient-ils ? Comment ont-ils évolué ? À quoi ressemblaient nos chemins ? Quelles sont les anecdotes qui leur sont attachées ?

071 88 09 90 – [www.paysdevillers-tourisme.be](http://www.paysdevillers-tourisme.be)

### samedi 2/6 à 14h / balade musicale et concert Laissons-nous guider par la musique

RIAL et la Schola Nova vous proposent de découvrir la Hesbaye brabançonne sur le ton de la musique. L'après-midi débute par une balade qui vous dévoilera une église contemporaine où une surprise musicale vous attendra. Mais ce n'est pas tout ! Après ce bol d'air : un concert captivant avec les ensembles à cordes Rigaudon et Menuet, dont le programme varié (classique, jazz, musique du monde) vous ravira ! À l'issue du concert, un verre de l'amitié vous sera offert par la Schola Nova.

010 86 17 13 – [www.concertschola.be](http://www.concertschola.be)

### Notez également les rendez-vous annoncés dans les articles des pages précédentes !

\* Événement partenaire de l'Article 27

article  
27

Notre agenda, absolument incomplet ? Oui ! Consultez [www.ccbwb.be](http://www.ccbwb.be), l'agenda culturel régional du Centre culturel du Brabant wallon Plus de 250 annonces mensuelles à découvrir !

# invitation midi de l'urbanisme

## L'espace public, un espace à usager(s)

### > Olivier Praet,

Sculpteur, artiste associé de la saison [CHANTIERS]

### > Benoît Moritz,

Architecte et urbaniste, bureau d'étude ms-a,  
professeur à la Faculté d'architecture ULB/ La Cambre – Horta

### > Cédrik Durieux,

Écologue social, membre fondateur du Collectif Recycling à Mons

Vendredi 8 juin 2012  
de 12h à 14h30



Mobilier réalisé par Les cabaneux ([www.lescabaneux.be](http://www.lescabaneux.be)) © O. Praet

Certains lieux publics restent vides : de vastes places minérales scintillant sous le soleil de leur solitude. Quand un banc y est installé, personne ne s'y assoit, ou alors si rarement.

Dans d'autres lieux, des travailleurs ou des étudiants prennent le soleil et leur casse-croûte sur des marches ou des murets, inconfortables mais pourtant si bien situés.

D'autres lieux encore rebutent. Ce sont les lieux à éviter, les lieux sales et abandonnés.

L'espace public est lieu de rencontre, de culture, de passage, de détente ou de jeu. Il accueille les citoyens de tous âges pour une diversité d'usages. Un mobilier urbain créé pour ses usagers par des artistes qui le conçoivent comme une oeuvre d'art sociale et fonctionnelle peut l'aider à remplir pleinement son rôle.

Réaliser un tel mobilier public à partir de matériaux récupérés notamment dans les réserves des anciennes Usines Henricot, c'est le projet d'Olivier Praet, artiste associé de la saison [CHANTIERS] du CCBW et du collectif Les Cabaneux. Le résultat de leur travail sera exposé rue Belotte à Court-Saint-Étienne ces 8, 9 et 10 juin.

Rendre l'espace public à ses usagers, c'est le défi de Recycling, un collectif d'artistes montois qui investissent des chancres urbains pour les nettoyer et les faire revivre. C'est aussi le questionnement de Benoît Moritz, architecte et urbaniste, qui analyse les facteurs de la réussite d'un espace urbain.

Ce 8 juin, la Maison de l'urbanisme vous invite à découvrir des espaces de vie et des espaces qui revivent, à travers leur aménagement et leur mobilier public.

Inscriptions obligatoires avant le 1er juin

[m.urbanisme@ccbw.be](mailto:m.urbanisme@ccbw.be)

010 62 10 53

Tarifs : 5 euros (sandwich et boissons compris)



